



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

L'UNESCO et L'ÉDUCATION

« Toute personne a droit à l'éducation »



L'UNESCO et
L'ÉDUCATION

Publié en novembre 2011 par l'Organisation des Nations Unies pour
l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07-SP, France

© UNESCO 2011
Tous droits réservés

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y
figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut
juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de
leurs frontières ou limites.

Création graphique, mise en page et impression par l'UNESCO
Imprimé en France sur du papier certifié FSC

Crédits photos :

Couverture © UNESCO/Ministerio de Educación.
Élèves à Florida (Valle del Cauca), en Colombie, 2011.

Page 6 © Kineticimagery/Dreamstime.com

Page 8 © UNESCO/Niamh Burke

Page 11 © Daniel Musaka

Page 12 © Bgopal/Dreamstime.com

Page 13 © UNESCO/Ramon Lepage

Page 15 © UNESCO/Abdelhak Senna

Page 18 © UNESCO/Fernando Brugman

Page 19 © UNESCO/M. Hofer

Page 20 © UNESCO Islamabad Office

Page 23 © Trista Weibell

Sommaire

Préface	5
L'éducation dans le monde	6
La mission de l'UNESCO en éducation	7
Objectifs internationaux	9
L'Afrique et le genre : deux priorités	11
L'alphabétisation, les enseignants et les compétences professionnelles	13
Le renforcement des systèmes éducatifs	17
La planification et la gestion de l'éducation	22
Conduire l'agenda international	24
Mise en réseau et partage des connaissances	26

PROTECTION **PROGRÈS** MUTATION RAPIDE RECONSTRUIRE
ENSEIGNEMENT **SCOLARISÉS** OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE
TRANSITION **ALPHABÉTISATION** ENFANTS
SYSTÈMES ÉDUCATIFS **SOCIALE** SECONDAIRE
EFFORTS
ORIENTATION
PAYS PAUVRES
MONDE ENTIER **APPRENTISSAGE TOUT**
MANDAT DERNIÈRE DÉCENNIE **AU LONG DE LA VIE**
ENSEIGNANTS **ÉDUCATION**
COMPÉTENCES **RÉALITÉ ACCESSIBLE À TOUS**
ADULTES
MEILLEURE SANTÉ **QUALITÉ** RÉALISATION DROIT ACQUIS
VOLONTÉ POLITIQUE FORTE **ÉLABORATION DES**
POLITIQUES ENSEIGNEMENT PRIMAIRE **QUALITÉ** DÈS LA NAISSANCE MONDE
DISPARITÉS **FEMMES**
HOMMES MISSION
GLOBAL CONSTRUIRE

Préface

Bénéficier d'une éducation de qualité tout au long de la vie est un droit acquis dès la naissance par l'ensemble des femmes, des hommes et des enfants. À de nombreux égards, l'éducation – notamment celle des filles et des femmes – contribue à la réalisation des progrès sur la voie de tous les objectifs de développement.

Depuis l'adoption, en 2000, des objectifs de l'Éducation pour tous et des Objectifs du Millénaire pour le développement, de remarquables progrès ont été réalisés en matière d'éducation dans le monde entier, la plupart dans certains des pays les plus pauvres de la planète. Des millions d'enfants supplémentaires sont scolarisés, réussissent leur transition du primaire au secondaire, et les disparités entre les sexes observées au niveau des taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire s'amenuisent.

Cependant, le ralentissement global des inscriptions dans l'enseignement primaire, les taux d'abandon élevés et la grave pénurie d'enseignants – notamment en Afrique subsaharienne – démontrent qu'il reste encore beaucoup à faire pour protéger et renforcer ces progrès. Les conséquences de la crise économique mondiale menacent d'entraver encore les progrès de l'éducation réalisés au cours de la dernière décennie.

Dans un tel contexte, faire progresser l'accès à l'éducation nécessite une volonté politique forte et une amélioration conséquente de la qualité, ainsi qu'une main-d'œuvre composée d'enseignants bien formés et motivés, et des actions ciblées pour atteindre les groupes marginalisés et exclus.



Le mandat de l'UNESCO couvre toutes les facettes de l'éducation. L'Organisation propose orientation et compétences aux responsables de l'élaboration des politiques et aux autres parties prenantes, et aide les pays à planifier, construire et reconstruire des systèmes éducatifs qui s'adaptent à un monde en mutation rapide. En particulier, l'UNESCO conduit le mouvement mondial de l'Éducation pour tous et promeut une

vision holistique et inclusive de l'apprentissage tout au long de la vie qui comprend l'éducation et la protection de la petite enfance, l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, les compétences des jeunes et des adultes, l'alphabétisation des adultes, l'égalité des sexes et une éducation de qualité.

En collaboration avec ses nombreux partenaires, l'UNESCO intensifie les efforts visant à remplir cette mission, à faire de l'éducation de qualité une réalité accessible à tous, et à ce que chacun d'entre nous ait la possibilité d'exploiter pleinement son potentiel et de bénéficier d'une meilleure santé, d'un mode de vie amélioré et d'une plus grande participation sociale et politique à la société.

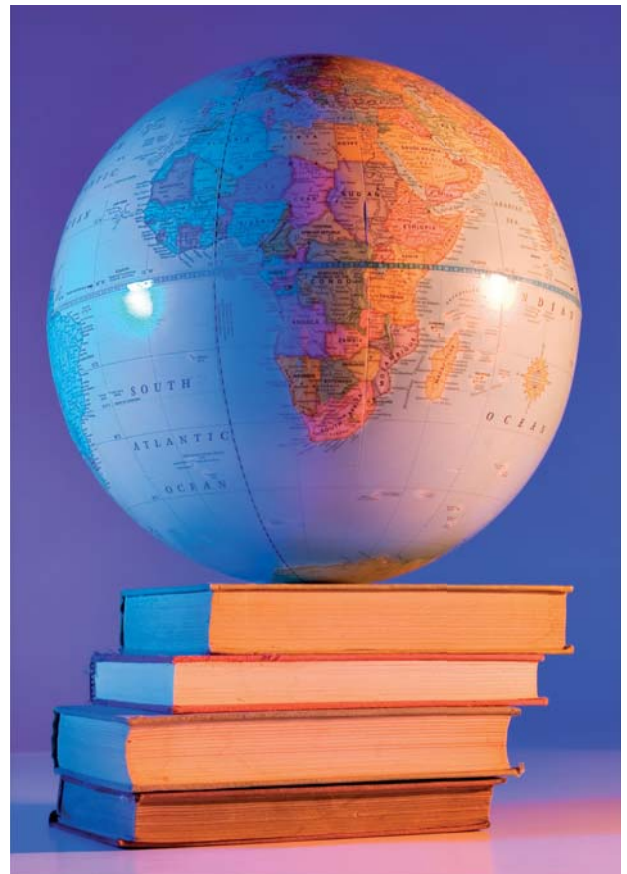
A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Qian Tang'.

Qian Tang, Ph. D.
Sous-Directeur général
pour l'éducation

L'éducation dans le monde

Aujourd'hui, le nombre de personnes qui bénéficient de l'éducation à travers le monde n'a jamais été aussi élevé. Plus de 1,5 milliard d'enfants et de jeunes sont inscrits dans des maternelles, des écoles primaires et secondaires ou des universités. De 1999 à 2008, 52 millions d'enfants supplémentaires se sont inscrits à l'école primaire. Le nombre d'enfants non scolarisés a été réduit de plus de 50 % en Asie du Sud et de l'Ouest, et en Afrique subsaharienne, les taux d'inscription ont augmenté de près d'un tiers. L'accès à l'éducation s'améliore régulièrement dans les pays en développement, le nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur a fortement progressé, et les programmes novateurs d'alphabétisation et d'éducation des adultes transforment la vie des personnes défavorisées.

Néanmoins, un certain nombre d'obstacles, tels que la pauvreté, empêchent encore la scolarisation de 67 millions d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire, dont 53 % sont des filles et près de 43 % vivent en Afrique subsaharienne. La progression des taux d'inscription s'essouffle et est entravée par les taux d'abandon, en particulier dans les pays affectés par des conflits armés où vivent plus de 40 % des enfants non scolarisés. Les inégalités entre les sexes continuent à porter atteinte aux progrès de l'éducation. À travers le monde, environ 17 % des adultes – soit 793 millions d'individus (dont les deux tiers sont des femmes) – n'ont toujours pas acquis les compétences élémentaires en matière de lecture et d'écriture. Des millions de personnes tentent désespérément



L'UNESCO est l'organisation chef de file du mouvement de l'Éducation pour tous.

d'apprendre dans des classes surchargées, sans manuels ou enseignants qualifiés. Pour atteindre l'objectif de l'éducation primaire universelle d'ici à 2015, il faudrait recruter 2 millions d'enseignants supplémentaires, dont plus de la moitié en Afrique subsaharienne.

La mission de l'UNESCO en éducation

Depuis sa création en 1945, l'UNESCO a pour mission de contribuer à la construction de la paix, à l'éradication de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel, et l'éducation est l'une de ses principales activités pour atteindre cet objectif. Les autres domaines d'action de l'Organisation comprennent les sciences exactes et naturelles, les sciences sociales et humaines, la culture ainsi que la communication et l'information.

Aujourd'hui, l'UNESCO est engagée dans une approche holistique et humaniste de la qualité de l'éducation dans le monde, dans la réalisation du droit de tous les individus à l'éducation et dans la conviction que l'éducation joue un rôle fondamental au niveau du développement humain, social et économique.

Un cadre normatif

L'engagement de l'UNESCO en faveur du droit à l'éducation est scellé dans trois documents normatifs fondamentaux.

Signée en 1948 après la Seconde Guerre mondiale, la Déclaration universelle des droits de l'homme (Article 26) proclame que : « Toute personne a droit à l'éducation ».

En 1960, la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO, stipule qu'il incombe à l'Organisation « non seulement de proscrire toute discrimination en matière d'enseignement mais également de promouvoir l'égalité de chance et de traitement pour toutes personnes dans ce domaine ». La Convention était et demeure le premier instrument international ayant force contraignante en droit international à intégrer le droit à l'éducation dans toutes ses dimensions.

En 1989, la Convention relative aux droits de l'enfant stipule dans ses articles 28 et 29 que l'enseignement primaire doit « être obligatoire et gratuit pour tous » et qu'il doit « permettre aux enfants de réaliser pleinement leur potentiel ».

Objectifs éducatifs

- ▶ soutenir la réalisation de l'Éducation pour tous (EPT)
- ▶ assumer le leadership mondial et régional dans le domaine de l'éducation
- ▶ construire à travers le monde des systèmes éducatifs efficaces, de la petite enfance à l'âge adulte
- ▶ relever les défis mondiaux contemporains grâce à l'éducation

Que fait l'UNESCO pour atteindre ces objectifs ?

L'UNESCO est le seul organe du système des Nations Unies qui couvre tous les aspects de l'éducation. Ses activités comprennent toutes les étapes du développement éducatif : préscolarisation, enseignement primaire, secondaire et supérieur, enseignement et formation techniques et professionnels, éducation non formelle et apprentissage des adultes. L'Organisation concentre ses efforts sur les progrès de l'équité et de l'accès, l'amélioration de la qualité, et veille à ce que l'éducation développe les connaissances et les compétences dans certains domaines tels que le développement durable, le VIH et le SIDA, les droits de l'homme et l'égalité entre les sexes. L'UNESCO travaille avec les gouvernements, les Commissions nationales pour l'UNESCO ainsi qu'un grand nombre d'autres partenaires afin de rendre les systèmes éducatifs plus efficaces grâce à des changements de politiques. Elle coordonne le mouvement de l'Éducation pour tous, surveille les tendances de l'éducation et fait entendre

sa voix pour que les besoins éducatifs se voient accorder davantage d'importance dans les agendas internationaux du développement. L'UNESCO est également un partenaire actif et engagé de la réforme des Nations Unies, qui a pour objet d'améliorer la coordination, l'efficacité et la prestation de ces services.

Promouvoir le droit à l'éducation

Le droit universel à l'éducation proclamé par la Déclaration universelle des droits de l'homme (Article 26) est au cœur même de la mission de l'UNESCO et fait partie intégrante de son mandat constitutionnel. L'Acte constitutif de l'UNESCO exprime la détermination de ses fondateurs à « assurer à tous le plein et égal accès à l'éducation » [...] « pour réaliser l'idéal d'une chance égale d'éducation pour tous ».



Dans une école primaire à Adwa, Éthiopie.

Le Secteur de l'éducation de l'UNESCO a cinq fonctions principales :

- ▶ **Laboratoire d'idées** : anticiper les tendances émergentes et satisfaire les besoins dans le domaine de l'éducation, et élaborer des politiques éducatives sur la base des recherches et des priorités des pays.
- ▶ **Action normative** : élaborer des normes, standards et principes directeurs dans les principaux domaines de l'éducation et suivre la mise en œuvre des instruments juridiques et normatifs appropriés.
- ▶ **Centre d'échange d'information** : promouvoir l'élaboration, la mise en œuvre et la diffusion de bonnes pratiques et politiques de l'éducation.
- ▶ **Renforcement des capacités** : fournir un appui technique afin de donner aux États membres la capacité d'atteindre leurs objectifs nationaux en matière d'éducation.
- ▶ **Catalyseur de la coopération internationale** : initier et promouvoir le dialogue et l'échange d'information parmi tous les dirigeants et acteurs de l'éducation.

L'UNESCO défend le droit à l'éducation

- En assurant le suivi de l'application des instruments normatifs internationaux dans ce domaine
- En développant et en renforçant les capacités et les mécanismes de présentation des rapports
- En aidant les États membres à réviser et développer leur cadre juridique national
- En mobilisant, développant et renforçant les partenariats mondiaux afin de sensibiliser aux questions essentielles de l'application des instruments normatifs internationaux sur le droit à l'éducation

Objectifs internationaux

En 2000, la communauté internationale a fixé les objectifs de l'Éducation pour tous et les Objectifs du Millénaire pour le développement. Cadres les plus influents, à l'heure actuelle, dans le domaine de l'éducation, ils constituent une ambitieuse feuille de route que doit suivre la communauté internationale et offrent une vision à long terme centrée sur la réduction de la pauvreté et de la faim, l'amélioration de la santé et de l'éducation, des modes de vie durables, de solides partenariats et des engagements partagés.

L'Éducation pour tous (EPT)

Le mouvement de l'EPT est un engagement mondial conduit par l'UNESCO visant à garantir une éducation de base de qualité à l'ensemble des enfants, des jeunes et des adultes. Le mouvement a vu le jour lors de la Conférence mondiale sur l'Éducation pour tous (Jomtien, Thaïlande, 1990), qui a souligné que l'éducation est un droit humain et qui a esquissé une vision holistique de l'apprentissage tout au long de la vie. Dix ans après, lors du Forum mondial sur l'éducation (Dakar, 2000), 164 gouvernements se sont engagés à réaliser l'EPT et ont défini six objectifs de grande portée à atteindre d'ici à 2015.

Les cinq institutions multilatérales qui ont organisé la Conférence mondiale sur l'Éducation pour tous demeurent les principales parties prenantes internationales du mouvement de l'EPT : la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UNESCO, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

En tant qu'organe chef de file du mouvement de l'EPT, l'UNESCO focalise ses activités sur cinq domaines

principaux : dialogue sur les politiques, suivi, plaidoyer, mobilisation des financements et renforcement des capacités.



Éducation pour tous

Les six objectifs de l'Éducation pour tous

Objectif 1. Développer l'éducation et la protection de la petite enfance

Objectif 2. Offrir à tous l'accès à un enseignement primaire obligatoire et gratuit

Objectif 3. Promouvoir l'acquisition par les jeunes et les adultes de connaissances et de compétences nécessaires dans la vie courante

Objectif 4. Faire progresser l'alphabétisation des adultes

Objectif 5. Parvenir à l'égalité entre les sexes

Objectif 6. Améliorer la qualité de l'éducation

Les Objectifs du Millénaire pour le développement

Également adoptés en 2000, les huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) visent à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015. Bien que les OMD 2 et 3 visent plus particulièrement à réaliser l'éducation primaire pour tous, l'autonomisation des femmes et l'élimination des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire, l'éducation est essentielle pour atteindre l'ensemble des OMD. Elle dote en effet les individus des connaissances et compétences nécessaires pour briser le cercle vicieux de la pauvreté et saisir les chances que la vie leur offrira.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement



Objectif 1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim



Objectif 2. Assurer l'éducation primaire pour tous



Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes



Objectif 4. Réduire la mortalité infantile



Objectif 5. Améliorer la santé maternelle



Objectif 6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies



Objectif 7. Préserver l'environnement



Objectif 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Trois initiatives majeures des Nations Unies

Au sein de la famille des Nations Unies, l'UNESCO est actuellement l'organisation chef de file de trois grandes initiatives.



La Décennie des Nations Unies pour l'alphabetisation (2003-2012) vise à donner un nouvel élan à l'alphabetisation, à catalyser un engagement plus solide dans ce domaine, à améliorer les programmes destinés aux jeunes et aux adultes, et à mobiliser des fonds supplémentaires pour réduire le nombre d'analphabètes.



La Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014) encourage les gouvernements à incorporer les principes, les valeurs et les pratiques du développement durable dans l'enseignement et l'apprentissage afin de relever les défis sociaux, économiques, culturels et environnementaux.

EDUSIDA Lancée en 2004, EDUSIDA, l'Initiative mondiale sur l'éducation et le VIH & SIDA œuvre avec plus de 80 pays afin de promouvoir, de développer et d'encourager des réponses globales du secteur de l'éducation au VIH et au SIDA.

L'Afrique et le genre : deux priorités

L'Afrique

L'Afrique est l'une des principales priorités de l'UNESCO et l'éducation est à la base du développement de la région. La décennie qui vient de s'écouler a été marquée par les progrès considérables qui ont été réalisés en Afrique subsaharienne sur la voie de l'EPT. En effet, les taux d'inscription nets dans l'enseignement primaire ont augmenté de près d'un tiers dans la région en dépit de la forte hausse de la population en âge d'être scolarisée. Les écarts entre les sexes ont été réduits dans le primaire, un nombre croissant d'enfants est passé de l'enseignement primaire au secondaire et les dépenses réelles consacrées à l'éducation ont progressé de plus de 6 % par an.

Il subsiste cependant des difficultés majeures. Il est peu probable que l'Afrique subsaharienne atteigne l'objectif sur l'alphabétisation de l'EPT d'ici à 2015. La région abrite 43 % des enfants non scolarisés du monde, le niveau des acquis d'apprentissage y est bas et les disparités entre filles et garçons restent considérables. Par ailleurs, la région a la part la plus importante de la population mondiale infectée par le VIH : 90 % des deux millions d'enfants séropositifs à travers le monde vivent en Afrique subsaharienne. L'UNESCO travaille en collaboration avec l'Union africaine, qui a défini des objectifs de développement pour la région dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et de la seconde Décennie de l'éducation pour l'Afrique (2006-2015). L'UNESCO soutient la Décennie par l'intermédiaire de ses principales initiatives pour réaliser l'EPT, mais également par son analyse du secteur, ses stratégies

de soutien aux politiques éducatives nationales et ses activités de suivi et d'évaluation.

L'importance de la qualité



République démocratique du Congo –
Le Collectif Alpha UJUVI, lauréat d'un
prix d'alphabétisation de l'UNESCO.

Le Programme pour l'éducation de base en Afrique soutient la réforme holistique et complète de l'éducation de base et neuf à dix années ininterrompues d'éducation de base de qualité, l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) comprise.

Le Pôle de Dakar soutient les pays africains dans les domaines de l'analyse sectorielle, de l'élaboration des stratégies éducatives, de la mise en œuvre des politiques de l'éducation, et facilite les soutiens techniques et financiers apportés de l'extérieur. Il conduit des études, réalise des synthèses et dispense des formations en partenariat avec d'autres institutions, dans le but de renforcer les compétences des responsables nationaux de l'éducation.

Le genre

« La scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire génère une cascade de bénéfices tout au long de la vie : de plus hauts revenus, une meilleure productivité agricole, une baisse de la mortalité infantile et maternelle, moins d'enfants, des mariages plus tardifs, une meilleure protection contre le VIH et le SIDA. L'adolescence est le bon moment pour autonomiser les jeunes femmes. »

Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO

Les disparités entre les sexes constituent encore un obstacle à l'Éducation pour tous. Selon le *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2010* (la publication annuelle majeure de l'Institut de statistique de l'UNESCO), deux pays sur trois dans le monde sont confrontés à des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire, et près de la moitié n'atteindront pas l'objectif de parité des sexes dans l'éducation d'ici à 2015.

L'Organisation a élaboré un ensemble d'outils de formation visant à ce que les considérations relatives à l'égalité des sexes soient intégrées dans les politiques et les programmes et à sensibiliser les éducateurs. Au sein de la famille de l'ONUSIDA, la prévention contre le SIDA par le biais de l'éducation intègre pleinement la question de l'égalité des sexes : la collection de l'Organisation consacrée au genre et au VIH et SIDA vise à donner confiance aux filles – et aux garçons – sur les questions de santé génésique. L'éducation visant à combattre la discrimination et à promouvoir les droits de l'homme s'intéresse également à la question de la violence scolaire due aux inégalités entre les sexes.

En 2010, l'UNESCO a signé la déclaration conjointe des Nations Unies « Intensifier l'action menée pour



Bengale occidentale, Inde – Les inégalités entre les sexes dans les effectifs du secondaire se réduisent dans de nombreux pays.

promouvoir les droits des adolescentes », une expression forte de l'engagement à autonomiser des millions de jeunes pour qu'ils détiennent les clés d'un avenir meilleur.

Une vie meilleure, un avenir meilleur

Le nouveau partenariat mondial de l'UNESCO en faveur de l'éducation des filles et des femmes cherche à remédier aux obstacles spécifiques auxquels sont confrontées les filles et les femmes pour accéder à l'apprentissage, et notamment à l'enseignement secondaire et à l'alphabétisation des adultes. Le partenariat renforcera le plaidoyer mondial en faveur de l'éducation des filles et des femmes et lancera des programmes visant à réduire les taux d'abandon des adolescentes en transition entre l'enseignement primaire et secondaire ou en premier cycle du secondaire, et se focalisera sur le renforcement des programmes d'alphabétisation des femmes grâce à une intensification des activités de plaidoyer et des partenariats, notamment avec le secteur privé.

L'alphabétisation, les enseignants et les compétences professionnelles

L'alphabétisation

L'alphabétisation est un droit fondamental et la pierre angulaire de l'apprentissage tout au long de la vie. Elle est le vecteur des connaissances, des compétences et de la confiance en soi qui transforment une vie et conduisent à une meilleure santé, à une augmentation des revenus et à une plus grande participation à la communauté.

L'UNESCO aide les États membres à améliorer leur taux d'alphabétisme en incitant les gouvernements et la société civile à mettre davantage l'accent sur l'alphabétisation, à formuler des politiques durables et à renforcer leurs capacités pour offrir des programmes multilingues de qualité.

Ses principales initiatives sont la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012) et l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE, 2006-2015), une initiative mondiale d'une durée de dix ans qui vise à accélérer les progrès vers l'alphabétisation dans les 35 pays où les défis les plus considérables doivent être relevés.

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL, Hambourg, Allemagne) est un centre international de recherche, de formation, d'information et d'édition spécialisé dans l'alphabétisation, l'éducation des adultes et l'éducation non formelle. Son centre de documentation possède plus de 60 000 références,

notamment une collection unique d'échantillons de matériels d'alphabétisation provenant de 120 pays et en plus de 160 langues. En tissant des liens entre les activités de plaidoyer, la mise en réseau, la recherche, les politiques et les pratiques dans le domaine de l'éducation, l'UIL améliore le contexte et la qualité de l'apprentissage tout au long de la vie dans toutes les régions du monde.

Mis au point par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU, Montréal, Canada), le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP) est un outil destiné à aider les États membres à mesurer les niveaux d'alphabétisme.



Venezuela – Le programme national d'alphabétisation rencontre un grand succès.

Prix internationaux d'alphabétisation de l'UNESCO

Chaque année, le 8 septembre, l'UNESCO célèbre la Journée internationale de l'alphabétisation et remet des prix rendant hommage à l'excellence et à l'innovation de projets qui promeuvent l'alphabétisation à travers le monde. Le Prix d'alphabétisation UNESCO-Roi Sejong est parrainé par le Gouvernement de la République de Corée et le Prix UNESCO-Confucius d'alphabétisation est parrainé par le Gouvernement de la République populaire de Chine. L'autonomisation des femmes (2010) et l'alphabétisation pour la paix (2011) sont les thèmes qui ont été récemment sélectionnés.

L'alphabétisation commence à la maison

Dans le cadre du programme égyptien « Des filles pour les familles », lauréat du Prix UNESCO-Confucius d'alphabétisation 2010, cent vingt jeunes filles de la petite ville reculée d'Abou Achour ont suivi une formation de six mois qui les a transformées en animatrices communautaires. De nombreuses familles de la localité vivent avec moins de 60 dollars des États-Unis par mois et souffrent de services sanitaires et éducatifs insuffisants. Les jeunes filles ont organisé des cours d'alphabétisation à domicile, ont donné des renseignements sur la santé, l'hygiène et la planification familiale, ont appris aux gens la cuisine, des techniques artisanales ou agricoles, les ont accompagnés chez le médecin, ont incité les enfants déscolarisés à retourner à l'école et ont apporté leur aide pour l'obtention de petits prêts. Par ailleurs, la petite ville a bénéficié de la création d'un centre permanent où l'on peut consulter un médecin, un vétérinaire, un spécialiste de l'éducation, un responsable des prêts et d'autres professionnels. En faisant progresser les taux d'alphabétisme, les jeunes filles ont aussi contribué à balayer les préjugés sur les femmes dans la vie publique.

Les enseignants

Les enseignants contribuent à autonomiser les individus, à construire la paix et à développer les sociétés. Pourtant, nombre d'entre eux ont un statut, un salaire et des conditions de travail peu enviables tout en exerçant leurs activités vitales dans des contextes déshérités et dangereux. Sans un nombre suffisant d'enseignants qualifiés – hommes et femmes, les objectifs de l'EPT et les OMD seront difficiles à atteindre.

Aujourd'hui, la pénurie d'enseignants est sévère. Le nombre des personnels enseignants n'a tout simplement pas suivi le rythme de l'augmentation sans précédent des taux d'inscription dans le primaire observée depuis 2000. Au niveau mondial, 99 pays auront besoin d'ici à 2015 d'au moins 2 millions d'enseignants supplémentaires pour dispenser un enseignement primaire de qualité. Plus de la moitié de ces nouveaux enseignants sont nécessaires en Afrique subsaharienne.

D'importants défis qualitatifs, notamment en matière de formation, de déploiement et de motivation des enseignants, doivent également être relevés.

L'UNESCO joue un rôle de chef de file mondial en ce qui concerne les enseignants, leur statut, leur recrutement, leur formation et leur développement professionnel sur la base de la Recommandation UNESCO/OIT concernant la condition du personnel enseignant (1966) mise en œuvre en parallèle avec la Recommandation concernant le statut du personnel enseignant de l'éducation supérieure (1997).

Politiques et principes directeurs

L'UNESCO aide les pays à élaborer des politiques globales en faveur des enseignants, centrées notamment sur la formation, le statut, les conditions de travail et l'habilitation. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'Organisation a conduit des études sur des sujets importants tels que l'évaluation des enseignants, les programmes novateurs de formation initiale des enseignants, la santé et les conditions de travail. Dans la région Asie et Pacifique, l'UNESCO a promu l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, à la fois dans le cadre du développement professionnel des enseignants et pour compléter l'enseignement qu'ils dispensent dans leurs classes. En collaboration avec des équipes de ministères de l'Éducation de différents pays, le Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE, Genève, Suisse) élabore à l'intention des enseignants des orientations concernant les

changements de programmes. Parallèlement, l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIPÉ, Paris, France) a examiné les pratiques de gestion des enseignants et a mis en exergue les stratégies couronnées de succès dans les pays lourdement affectés par le VIH et le SIDA.



Enseignement et apprentissage de l'arabe dans une école primaire près de Rabat, au Maroc.

Formation

L'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA) a pour objet d'améliorer les politiques nationales relatives aux enseignants et de renforcer la formation des enseignants dans la région. L'Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA, Addis-Abeba, Éthiopie) aide les États membres africains dans les domaines de l'apprentissage ouvert et à distance ainsi que dans la formation de formateurs en face en face. Au niveau international, l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'EPT, qui rassemble des partenaires du monde entier, coordonne et renforce les efforts déployés au plan mondial pour résoudre le problème de la pénurie d'enseignants et favoriser la réalisation de l'ensemble des objectifs de l'EPT.

Journée mondiale des enseignants

Célébrée le 5 octobre depuis 1994, la Journée mondiale des enseignants commémore l'anniversaire de la signature en 1966 de la Recommandation UNESCO/OIT concernant la condition du personnel enseignant. Elle donne l'occasion de rendre hommage au rôle fondamental joué par les enseignants et de mener des activités de plaidoyer en faveur de l'amélioration de leur statut et de leurs conditions de travail.

Les compétences professionnelles

L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) jouent un rôle essentiel : moteurs de la croissance économique, ils contribuent à faire reculer la pauvreté et assurent l'intégration sociale et économique des groupes marginalisés.

En cette période d'intégration économique mondiale et d'évolution rapide des technologies, la formation pour le monde du travail n'a jamais été aussi importante. Cependant, de nombreux gouvernements n'accordent pas suffisamment de priorité aux compétences de base et aux besoins d'apprentissage des jeunes et des adultes. Pour combler le fossé entre les sphères de l'école et du travail, des programmes d'EFTP de qualité doivent être rapidement mis en œuvre.

Une stratégie pour soutenir l'EFTP dans les États membres

En coopération avec un ensemble de partenaires, l'UNESCO a élaboré une stratégie visant à soutenir l'EFTP dans les États membres de 2010 à 2015. La stratégie est centrée sur les trois domaines prioritaires suivants :

- Donner des conseils en amont en matière de politiques et de développement des capacités connexes
- Procéder à une clarification du concept de développement des compétences et améliorer le suivi de l'EFTP
- Agir en tant que centre d'information et alimenter le débat mondial sur l'EFTP

L'accent sur la pertinence

L'UNESCO soutient l'intégration de l'EFTP et des compétences nécessaires pour le monde du travail dans le processus d'apprentissage tout au long de la vie en se focalisant sur les enseignements secondaire et post-secondaire dispensés dans les contextes formels et non formels. Elle aide les États membres à élaborer des stratégies et des solutions à long terme qui s'appuient sur des approches inclusives et sur le droit à l'éducation. Pour que les programmes d'EFTP cessent d'être considérés comme des filets de sécurité destinés aux élèves démunis ou en situation d'échec, l'Organisation œuvre à l'amélioration de leur qualité, de leur statut et de leur valeur pour l'emploi, et s'assure qu'ils satisfont aux besoins sociaux et économiques.

Établi à Bonn, en Allemagne, le Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (UNEVOC) aide les États membres à renforcer et à améliorer leurs systèmes d'EFTP. Le réseau de l'UNEVOC comprend 282 institutions appelées Centres UNEVOC et établies dans 167 États membres de l'UNESCO. Il comprend des ministères, des centres de recherche ainsi que des institutions de planification et de formation.

Un Groupe interinstitutions sur l'EFTP a été créé en 2009 à l'initiative de l'UNESCO. Ses membres comprennent l'OIT, l'OCDE, la Banque mondiale, la Fondation européenne pour la formation, la

Commission européenne et la Banque asiatique de développement. Le groupe a pour objectif de partager les connaissances sur les questions relatives à l'EFTP et de promouvoir la coopération aux niveaux mondial et national. Un groupe de travail sur les indicateurs, qui implique également l'Institut de statistique de l'UNESCO, a été spécifiquement créé pour élaborer des indicateurs de l'EFTP permettant de procéder à l'évaluation et au suivi des politiques.

L'Équipe de travail inter-institutions (ÉTII) pour la revitalisation de l'EFTP au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAS) a été créée en août 2009. Par l'intermédiaire de l'ÉTII, l'UNESCO crée des partenariats avec des organismes tels que le PNUD, l'OIT et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), afin de favoriser le développement des compétences axées sur l'emploi des jeunes de la sous-région.

Cinq pays, cinq ans pour améliorer les compétences professionnelles en Afrique australe

Un projet de cinq ans visant à revitaliser l'EFTP a démarré à l'automne 2011 dans cinq pays d'Afrique australe : Botswana, République démocratique du Congo, Malawi, Namibie et Zambie. Le projet s'appuie sur une étude approfondie du statut de l'EFTP dans les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe et s'inscrit dans le cadre de l'initiative de renforcement des capacités de l'UNESCO financée par le gouvernement de la République de Corée.

Le renforcement des systèmes éducatifs

En tant qu'institution chef de file de l'Éducation pour tous, l'UNESCO a pour priorité absolue d'accélérer l'accès à une éducation de qualité. L'Organisation aide les pays à élaborer des systèmes éducatifs inclusifs, holistiques et équilibrés, couvrant tous les niveaux d'éducation, de la petite enfance à l'âge adulte.

Éducation et protection de la petite enfance

Les programmes d'éducation et de protection de la petite enfance (EPPE) préparent à l'école, atténuent les effets du dénuement que connaît leur foyer, interrompent la transmission du handicap éducatif des parents aux enfants et renforcent les perspectives de croissance économique.

L'UNESCO défend les programmes holistiques d'EPPE qui incluent les domaines de la santé, de la nutrition et de la sécurité. Les multiples facettes de l'EPPE exigent de relever le défi consistant à coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de politiques spécifiques à différents secteurs (éducation, affaires sociales et santé). Suite à la première Conférence mondiale sur l'EPPE qui s'est tenue à Moscou en 2010, l'UNESCO conduit un projet interinstitutions visant à élaborer un indice holistique du développement de la petite enfance avec l'UNICEF comme principal partenaire.

Enseignements primaire et secondaire

Compte tenu de l'augmentation des taux d'inscription dans les écoles primaires, de nombreux pays ont élargi le concept de l'éducation de base de façon à y inclure le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Dans les pays à faible revenu, l'éducation secondaire pour tous est un objectif difficile à atteindre.

La plupart des pays à revenu élevé sont proches de l'enseignement secondaire universel et une grande partie de leur population accède à l'enseignement supérieur, mais les groupes marginalisés luttent encore et sont confrontés à de nouvelles discriminations lorsqu'ils abordent le marché du travail. Grâce à des programmes de la deuxième chance, les jeunes qui ne sont pas parvenus à achever le cycle de l'enseignement primaire peuvent acquérir les compétences et la formation nécessaires pour accéder à des choix plus larges quant aux moyens de gagner leur vie.

Pour veiller à ce que la qualité et la pertinence soient préservées pendant les périodes d'expansion rapide, la base de données régionales de l'UNESCO sur l'enseignement secondaire contient des informations utiles pour la définition des politiques de la région Asie qui aideront les responsables de l'éducation à élaborer les politiques et les réformes.

Enseignement supérieur

La demande d'enseignement supérieur a fortement progressé. En effet, le nombre des étudiants a été multiplié par six au cours de ces quarante dernières années. Le nombre des étudiants mobiles à l'international devrait augmenter d'environ 12 % par an. La rapidité du processus de mondialisation a conduit à une diversification des prestataires et a créé la nécessité de mettre en œuvre des systèmes d'accréditation et d'assurance qualité renforcés.

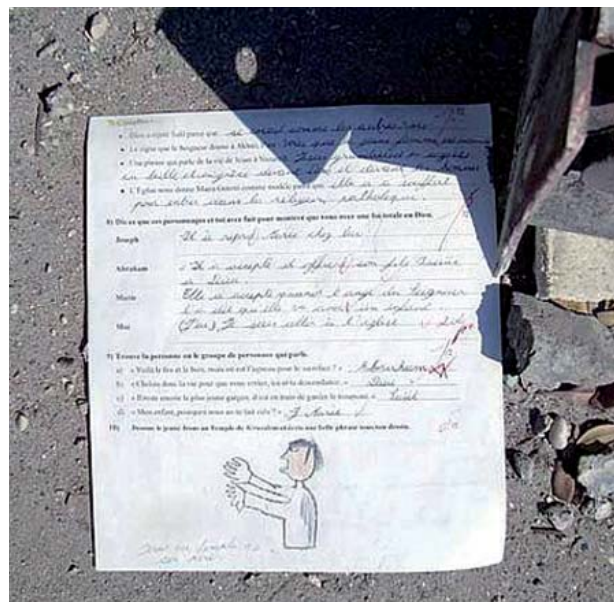
Seule organisation du système des Nations Unies dont la mission inclut l'enseignement supérieur, l'UNESCO aide les États membres et leurs établissements à élargir l'accès à un enseignement supérieur de qualité grâce à différents types de prestations adaptés aux besoins en développement locaux. Parmi les initiatives visant à alimenter les politiques, il convient de citer les Forums mondiaux sur des questions telles que les classements d'universités (2011), l'employabilité des diplômés (2012) et la diversité des prestations et financements de l'enseignement supérieur (2013). Des instruments normatifs sont en place pour soutenir la mobilité internationale des étudiants et des diplômés. L'UNESCO est en train de réviser les Conventions régionales sur la reconnaissance des diplômes de l'enseignement supérieur et d'explorer les possibilités de création d'une Convention mondiale pour l'ensemble des États membres. D'autres activités visent à promouvoir l'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur, à soutenir les établissements et les États, à limiter la fuite des cerveaux et à renforcer la coopération et la mise en réseau interétablissements grâce aux Chaires UNESCO et programmes UNITWIN.

L'éducation dans les situations de post-conflit ou de post-catastrophe

Une partie significative des 67 millions d'enfants non scolarisés dans le monde vivent dans des pays affectés

par des conflits ou des catastrophes naturelles. Parvenir à l'Éducation pour tous, c'est s'assurer que ces enfants ont accès à des opportunités d'apprentissage. Il est de plus en plus admis que l'éducation doit être une partie importante de toute action humanitaire. Les communautés affectées par des conflits ou des catastrophes naturelles accordent elles-mêmes la priorité à l'éducation de leurs enfants, souvent avant même de satisfaire des besoins matériels plus immédiats. L'éducation permet de retrouver des habitudes et de nourrir de nouveaux espoirs pour l'avenir ; elle peut également servir à satisfaire d'autres besoins humanitaires de base et transmettre des messages fondamentaux qui favorisent la sécurité et le bien-être.

Reconstruire les systèmes éducatifs est un élément essentiel de la restauration de la paix et pose à long terme les fondations d'un développement durable. Le Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) est un réseau mondial ouvert de praticiens et responsables de l'élaboration des politiques de l'éducation qui œuvrent ensemble pour



À l'école Saint-Louis de Gonzague, à Port-au-Prince, en Haïti, après le tremblement de terre qui a détruit plus d'un million d'écoles dans la seule capitale.

dispenser une éducation de qualité dans les situations d'urgence. Il réunit des agences du système des Nations Unies et des ONG et ancre solidement l'éducation dans l'ordre du jour des réponses initiales à apporter dans les situations d'urgence.

Rouvrir les écoles après le tremblement de terre d'Haïti

Immédiatement après la catastrophe, survenue en 2010, l'UNESCO a accueilli dans ses locaux le ministre de l'Éducation et son cabinet, dont les bureaux avaient été détruits, et les a aidés à évaluer les dégâts et les besoins en établissements d'enseignement. Étant donné que près de 90 % des écoles du département de l'Ouest avaient été endommagées ou détruites et que plus de 450 000 enfants avaient été déplacés, la priorité absolue était de rouvrir des écoles provisoires et de fournir aux élèves du matériel scolaire. Avant que les écoles ne rouvrent leurs portes, un programme scolaire d'urgence avait été élaboré et diffusé avec l'appui de l'UNESCO. Afin de permettre aux éducateurs d'acquérir les compétences nécessaires pour repérer les traumatismes et atténuer les symptômes liés au stress, l'UNESCO et ses partenaires ont dispensé à plus de 3 000 enseignants du secondaire et autres professionnels de l'éducation une formation au soutien psychosocial des élèves. Un recensement national des centres d'enseignement technique et professionnel a débuté, et un premier groupe de cinq structures est en cours de reconstruction et d'équipement. Lancée en collaboration avec l'ONG Bibliothèques sans frontières, une autre initiative de l'UNESCO – Un livre pour un enfant d'Haïti – a recueilli six mille livres qui ont été mis en circulation dans 12 camps et 22 écoles.

L'éducation et la réduction des risques de catastrophes

Le changement climatique, et notamment l'augmentation des événements météorologiques extrêmes, contribue à une réduction des capacités des communautés à faire face aux catastrophes. L'augmentation de la population mondiale, en particulier dans les zones urbaines où les infrastructures sont insuffisantes et où il n'existe pas de procédures d'urgence, aggrave ces risques en faisant progresser le nombre des personnes vulnérables aux aléas. La réduction des risques de catastrophes a pour objectif de renforcer la capacité de la société à résister aux catastrophes et à faire face à leurs conséquences. L'éducation a un rôle central à jouer car elle peut faire acquérir des connaissances et

des compétences susceptibles de sauver des vies et qui sont adaptées à l'environnement. À la fois avant et immédiatement après les catastrophes, l'UNESCO aide les États membres à intégrer la réduction des risques de catastrophes dans leurs secteurs éducatifs.



Une salle de classe à moitié terminée dans l'école primaire de Mugosi, près du camp de réfugiés de Kahe, en République démocratique du Congo.

UNRWA – Éduquer pour préparer aux aléas

Avec ses 19 000 enseignants et éducateurs, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est l'un des systèmes scolaires les plus importants du Proche-Orient. L'UNRWA et l'UNESCO collaborent avec quatre ministères afin d'assurer une éducation et une formation de base à 500 000 enfants réfugiés palestiniens en Jordanie, au Liban, en Cisjordanie, à Gaza et en Syrie. Suivre la mise en œuvre de quatre curricula nationaux différents est l'un des principaux défis de l'UNRWA. Les enseignants et les apprenants de l'UNRWA travaillent dans des conditions extrêmement difficiles. Par exemple, 70 % des écoles de l'UNRWA fonctionnent en doubles équipes et souvent dans des établissements inadaptés.

Le VIH et le SIDA

Avec quelque 6 800 personnes contractant le VIH chaque jour, l'éducation à la prévention doit être la priorité de toute réponse à l'épidémie. L'éducation au VIH dispensée à l'école est une approche très rentable de la prévention, car un message approprié peut atteindre un grand nombre de jeunes issus de milieux divers.



L'apprentissage nomade, ou m-learning (de l'anglais Mobile learning), se développe parmi les néo alphabètes. Le projet d'alphabétisation par téléphone portable de l'UNESCO vise à autonomiser les filles et les femmes.

L'éducation sexuelle est à la base de la prévention contre le VIH

Une étude phare conduite par l'UNESCO sur la rentabilité des programmes d'éducation sexuelle fournit de solides fondements économiques à l'argument selon lequel ces programmes jouent un rôle majeur, auprès des jeunes, dans la prévention contre le VIH. L'étude fournit des données et des analyses qui constituent des preuves solides et mieux documentées en faveur de l'investissement dans les programmes d'éducation sexuelle à l'école, notamment dans les pays les plus affectés par l'épidémie.

L'initiative mondiale sur l'éducation et le VIH & SIDA (EDUSIDA) aide les pays à répondre à l'épidémie en accordant une attention particulière aux enfants et aux jeunes, notamment aux personnes les plus vulnérables, dans le cadre d'une approche sectorielle.

Ces activités sont renforcées par les efforts déployés par l'UNESCO pour favoriser une prévention contre le VIH mise en œuvre par l'intermédiaire de l'éducation sexuelle et s'appuyant sur *Les principes directeurs*

internationaux sur l'éducation sexuelle publiés en 2009 en partenariat avec l'OMS, l'ONUSIDA, l'UNFPA et l'UNICEF.

L'Équipe de travail inter-institutions de l'ONUSIDA (ÉTTI) sur l'éducation a été créée en 2002 afin d'améliorer et d'accélérer les réponses du secteur de l'éducation au VIH et au SIDA. Convoquée par l'UNESCO, l'ÉTTI considère l'éducation comme l'élément essentiel de la prévention contre le VIH et de l'atténuation des effets du SIDA.

Les technologies de l'information et de la communication dans l'éducation

L'UNESCO œuvre à l'insertion de tous les apprenants par le renforcement d'une éducation et d'une formation de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie.

L'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) adaptées au contexte local dans les processus d'enseignement et d'apprentissage fait appel, entre autres, à des modalités d'accès ouvert, à des communautés de pratique, à des bibliothèques numériques et à des centres de documentation mondiaux, ainsi qu'à des outils d'apprentissage numérique.

L'intégration des TIC dans les politiques d'éducation, l'utilisation des technologies mobiles pour l'apprentissage et les TIC comme instruments de l'alphabetisation, avec une attention particulière accordée aux femmes, sont quelques-uns des sujets qui font actuellement partie du programme de l'UNESCO pour l'éducation. L'Organisation collabore avec des partenaires tels que le Commonwealth of Learning afin d'améliorer la compréhension des ressources éducatives ouvertes et de favoriser le développement de leur utilisation.

Suivre les progrès de l'apprentissage

Les progrès en matière d'accès à l'éducation ne peuvent être pérennisés sans une amélioration concomitante de la qualité. Les évaluations internationales de l'apprentissage font apparaître de fortes disparités entre les acquis scolaires observés aux plans mondial et national. L'UNESCO œuvre avec un certain nombre de partenaires afin d'améliorer les capacités d'évaluation et de suivi des résultats observés en matière de qualité et d'apprentissage. Le Consortium de l'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation (SACMEQ) réunit 15 ministères de l'Éducation et produit des études transnationales sur la qualité de l'éducation et de la scolarisation. Le Laboratoire latino-américain pour l'évaluation de la qualité de l'éducation (LLECE) a pour objet d'évaluer la qualité de l'éducation ainsi que les facteurs associés aux expériences et au développement des apprenants. En collaboration avec l'Australian Council for Educational Research, le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth met en place une initiative pour les États arabes visant à contribuer au suivi des acquis scolaires et à renforcer les systèmes éducatifs nationaux. Le Bureau international d'éducation (BIE) de l'UNESCO aide les pays à élaborer des curricula de qualité centrés sur les objectifs de l'EPT.

La planification et la gestion de l'éducation

Pour favoriser des améliorations importantes et durables des systèmes éducatifs, les gouvernements doivent être en mesure de planifier et de gérer les taux de scolarisation, de nommer les enseignants dans les zones où les effectifs sont les plus faibles, de promouvoir l'utilisation de curricula et de matériels didactiques pertinents et à jour, et de faciliter l'instauration de passerelles entre les différents niveaux et contextes d'enseignement. En améliorant leur capacité à atteindre l'ensemble de ces objectifs, l'UNESCO veille à ce que les systèmes éducatifs répondent aux besoins réels des sociétés.

Politiques et planification

L'UNESCO aide les décideurs nationaux à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies de l'éducation solides et pertinentes. Ce soutien peut revêtir plusieurs formes : une assistance technique assortie d'une aide à la conception de projets de développement du secteur de l'éducation ; l'utilisation de modèles de simulation ou de systèmes d'information ; l'examen des politiques de l'éducation ; l'évaluation de la planification et de la gestion nationales ainsi que l'élaboration de projets de renforcement des capacités ; le renforcement des capacités ; une contribution à l'établissement d'un dialogue, au niveau national, entre

les parties prenantes du secteur ; et la mobilisation des donateurs en faveur des priorités nationales de l'éducation. L'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO joue un rôle clé dans le renforcement des capacités touchant à la planification et à la gestion de l'éducation.

Les partenariats sont essentiels. L'UNESCO collabore avec le Partenariat mondial pour l'éducation, anciennement Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous, afin d'aider les pays qui sont confrontés à des obstacles considérables qui les empêchent d'atteindre les objectifs de l'EPT, notamment les pays en situations de post-conflit ou de post-catastrophe.

Financement de l'éducation

Les conséquences de la crise financière internationale de 2008 menacent de priver d'éducation des millions d'enfants vivant dans les pays les plus pauvres de la planète. Selon certaines estimations, pour que soit atteint l'objectif de l'éducation primaire universelle d'ici à 2015, les donateurs devront combler chaque année un fossé financier de 16 milliards de dollars des Etats-Unis. Les gouvernements font face à la crise de diverses façons, par exemple en adoptant des mesures « anticycliques » ou des régimes de sécurité sociale, mais de nombreux pays risquent de ne pas atteindre l'objectif.



Le Partenariat mondial pour l'éducation, dont l'UNESCO est membre, fournit un cadre international et multilatéral de coopération dans l'éducation.

Financement novateur

L'UNESCO est membre de l'Équipe spéciale sur les financements innovants pour l'éducation, qui explore des façons nouvelles et créatives de financer le développement et d'atteindre les objectifs internationaux.

Outre les partenariats impliquant de multiples parties prenantes, l'idée d'un prélèvement – par exemple, de 0,005 % – sur les transactions entre quatre devises principales pourrait être explorée. Cette mesure pourrait rapporter 30 milliards de dollars des États-Unis par an. La solution des obligations de l'éducation en monnaie locale pourrait également être envisagée afin de mieux garantir le financement des projets du secteur de l'éducation. Un fonds de capital-risque axé sur l'investissement dans les projets éducatifs novateurs est une autre idée qui mérite d'être approfondie.

Nouveaux donateurs

L'influence des pays à revenu intermédiaire et en développement en tant que partenaires de la coopération Sud-Sud et investisseurs de l'aide au développement a progressé, de même que dans le secteur privé, devenant des acteurs essentiels de

la réduction de la pauvreté. Les nouveaux soutiens comprennent l'investissement direct étranger, les donations des mécènes, les fondations, les entreprises et les organisations non gouvernementales, ainsi que l'aide apportée par de nouveaux donateurs tels que la Chine, l'Inde et les États du Golfe.

Un soutien ciblé

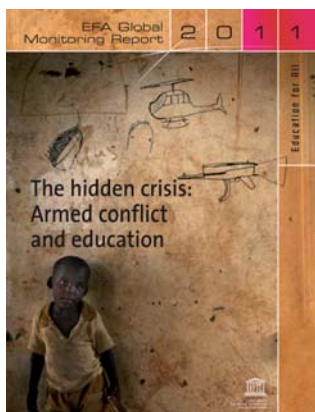
L'UNESCO a apporté un soutien ciblé aux pays considérés comme faisant partie des moins susceptibles d'atteindre les objectifs de l'EPT. Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, 20 pays prioritaires ont ainsi bénéficié d'un soutien spécial dans les domaines de l'alphabétisation, des enseignants, de l'EFTP ou des politiques et de la planification sectorielles afin d'accélérer les progrès réalisés sur la voie des objectifs de l'EPT. Ces pays sont l'Afghanistan, l'Angola, le Bangladesh, le Burundi, le Cambodge, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, la Guinée, Haïti, la République démocratique populaire du Laos, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Rwanda, le Tchad, le Timor oriental, le Togo et le Yémen.

L'UNESCO cible entre 15 et 20 pays supplémentaires pour l'exercice biennal 2012-2013, tout en continuant à soutenir les 20 pays prioritaires initiaux grâce aux ressources extrabudgétaires.

Conduire l'agenda international

Le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous

Publié chaque année, le *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous* est la publication internationale de référence sur



les progrès réalisés vers l'EPT. Rédigé par une équipe de chercheurs indépendante, le rapport est dirigé et publié par l'UNESCO. Cet outil unique à l'intention des décideurs vise à informer, orienter et appuyer les engagements en

encourageant les gouvernements et les donateurs à relever les défis en matière d'éducation afin d'atteindre les objectifs fixés. Chaque année, il se focalise sur un thème spécifique particulièrement important, comme l'éducation et les conflits armés (2011) ou le développement des compétences (2012). Le Rapport est conjointement financé par l'UNESCO et des agences multilatérales et bilatérales, et bénéficie de l'expertise d'un Conseil consultatif international.

Les partenariats mondiaux de l'EPT

Le succès du mouvement de l'EPT réside dans ses partenariats élargis qui réunissent les principales parties prenantes des gouvernements nationaux, des agences responsables de l'aide régionale et internationale, de la

société civile, du secteur privé et des organisations non gouvernementales. Les cinq institutions multilatérales qui ont organisé la Conférence mondiale sur l'Éducation pour tous de 1990 demeurent les principales parties prenantes internationales du mouvement de l'EPT : l'UNESCO, le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF et la Banque mondiale.

Le renforcement des capacités en faveur de l'EPT

Le Programme de renforcement des capacités en faveur de l'EPT (CapEFA) de l'UNESCO aide les pays à améliorer l'efficacité de leurs systèmes éducatifs grâce au fonds commun mis en œuvre par le Danemark, la Finlande, l'Italie, la Norvège, la Suède et la Suisse. Le Programme apporte un soutien extrabudgétaire en faveur de l'éducation dans les 20 pays cibles désignés par le Secteur de l'éducation (cf. encadré page 23).

CapEFA œuvre de concert avec les autorités nationales afin d'évaluer leurs points forts, d'identifier les domaines d'action prioritaires et de concevoir des stratégies pour renforcer les capacités fondamentales.

Les États membres de l'UNESCO identifient eux-mêmes les priorités nationales et régionales du programme, et choisissent des thèmes conformes aux priorités de l'UNESCO en matière d'éducation.

L'éducation à la citoyenneté mondiale

L'éducation à la citoyenneté mondiale embrasse les concepts de paix, de tolérance, de compréhension

mutuelle, d'éducation aux droits de l'homme ainsi que d'autres thèmes liés à l'éducation. Elle constitue un cadre visant à prévenir la violence à l'école et à promouvoir la compréhension interculturelle, le dialogue interreligieux, le respect de la diversité et l'empathie.

Avec ses partenaires, notamment ses 9 000 écoles associées, l'UNESCO a élaboré et testé des outils pratiques et pédagogiques à l'intention des enseignants et a encouragé les initiatives prises au niveau des écoles. L'Organisation a publié des principes directeurs pour la prévention de la violence à l'école et a travaillé avec des directeurs et des enseignants afin de les adapter aux contextes sociaux et culturels. Parmi les autres activités de prévention, il convient de citer un manuel publié par l'UNESCO en collaboration avec l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe s'intéressant notamment à la discrimination envers les musulmans dans l'éducation et à l'antisémitisme. Enseigner la traite négrière transatlantique, l'Holocauste et d'autres formes de génocide a pour objet d'aider les apprenants à être plus vigilants en ce qui concerne les violations des droits de l'homme. L'UNESCO continue de jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre du Programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme.

L'éducation pour le développement durable

L'éducation pour le développement durable (EDD) promeut les efforts visant à repenser les systèmes et les programmes éducatifs afin de créer des sociétés durables. Grâce à son Programme sur l'éducation au changement climatique en vue du développement durable, l'UNESCO vise à faire de l'éducation au changement climatique un élément central et visible de la réponse internationale au changement climatique. Le programme cherche à renforcer la capacité des États membres à mettre en œuvre une éducation au changement climatique de qualité, à encourager les

approches pédagogiques qui œuvrent à intégrer cette discipline dans les écoles, et à renforcer les programmes d'éducation non formelle par l'intermédiaire des médias, des réseaux et des partenariats.

L'UNESCO conduit la Décennie des Nations Unies au service du développement durable (2005-2014), qui cherche à mobiliser les ressources éducatives mondiales afin de contribuer à la création d'un avenir qui soit davantage durable.

Des visions pour l'éducation au-delà de 2015

Alors que se rapproche l'échéance pour la réalisation des objectifs de l'EPT, des partenaires du développement et des groupes de réflexion internationaux ont déjà commencé à formuler de nouvelles visions pour l'éducation et l'apprentissage au-delà des objectifs de 2015 fixés par le mouvement de l'EPT.

En tant que laboratoire d'idées international, l'UNESCO participe à ce processus en mobilisant les connaissances et les recherches prospectives mondiales afin d'identifier, de comprendre et d'anticiper les défis que l'éducation devra relever après 2015 dans un monde de plus en plus complexe.

S'appuyant sur deux de ses rapports historiques – *Apprendre à être* (1972) et *L'éducation, un trésor est caché dedans* (1996) – l'UNESCO s'est engagée dans un processus visant à définir de nouveaux paradigmes qui permettront de cadrer la réflexion sur l'éducation dans le monde au-delà de 2015.

Mise en réseau et partage des connaissances

Publications sur l'éducation

Dans le cadre des activités de l'UNESCO en tant que maison d'édition, le Secteur de l'éducation publie des titres qui couvrent tous les programmes du Secteur et qui vont de la trousse à outils à la monographie, du rapport mondial au document sur les politiques de haut niveau. Ils sont destinés aux responsables de l'élaboration des politiques, aux professionnels de l'éducation, aux acteurs du développement, aux apprenants et au grand public. L'UNESCO publie dans les six langues officielles de l'Organisation ainsi que dans un certain nombre d'autres langues.

Coopération Sud-Sud en éducation

L'UNESCO a lancé en 2007 le Programme de coopération Sud-Sud en éducation avec la création du Fonds de coopération Sud-Sud pour l'éducation. Ce Fonds est le seul du système des Nations Unies à aider les pays en développement à atteindre les objectifs de l'EPT et les OMD. Le Fonds soutient les échanges éducatifs Sud-Sud, ainsi que la coopération triangulaire avec des pays plus développés.

Forum de discussion et d'échange de meilleures pratiques des neuf pays du Sud à forte population (Bangladesh, Brésil, Chine, Égypte, Inde, Indonésie, Mexique, Nigéria et Pakistan), **l'Initiative E-9** a été lancée en 1993. Le réseau représente plus de 60 % de la population mondiale et est devenu un puissant groupe de pression en faveur de l'EPT.

Jumelage et mise en réseau des universités

Le Programme UNITWIN/Chaires UNESCO a pour objet de faire progresser la recherche, la formation et l'élaboration de programmes grâce à la création de réseaux d'universités et la coopération entre les universités par des transferts de connaissances transfrontières. Il existe actuellement 675 Chaires UNESCO et 68 Réseaux UNITWIN qui impliquent plus de 795 institutions dans 127 pays. Ils contribuent à promouvoir la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et le renforcement des capacités, et sont des groupes de réflexion et des bâtisseurs de passerelles qui rassemblent le monde universitaire, la société civile, les communautés locales, les entreprises et les médias.

Bureau international d'éducation

Le Bureau international d'éducation (BIE) de l'UNESCO est un centre mondial et une base de données spécialisés dans l'élaboration de curricula. Il publie les *Données mondiales de l'éducation* qui présentent plus de 160 systèmes éducatifs à travers le monde. La Bibliothèque numérique des rapports nationaux sur le développement de l'éducation est une autre source incomparable d'informations sur les évolutions des systèmes éducatifs. La revue du BIE, *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée*, est publiée cinq fois par an.

Les Écoles associées de l'UNESCO

Créé en 1953, le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) est l'un des plus grands réseaux mondiaux d'établissements d'enseignement du monde : il regroupe en effet 9 000 établissements de 180 pays, de la maternelle au centre de formation des enseignants. Le Réseau est un catalyseur important des priorités de l'UNESCO qui renforce la visibilité de l'Organisation. Les objectifs du réSEAU consistent à promouvoir l'EPT et à diffuser des exemples pratiques d'éducation de qualité, tout en mettant l'accent sur l'éducation pour le développement durable, la paix et les droits de l'homme, et l'apprentissage interculturel. Le réseau sert également de laboratoire international pour les nouvelles pratiques pédagogiques qui renforcent les dimensions humanistes, éthiques et internationales de l'éducation.

L'Institut de statistique de l'UNESCO

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a été créé en 1999 pour répondre au besoin croissant des États membres de l'UNESCO et de la communauté internationale de disposer de statistiques de grande qualité dans les domaines de l'éducation, de la science et de la technologie, de la culture et de la communication. Établi au Canada, l'Institut recueille des données statistiques pour aider les États membres à analyser l'efficacité et l'efficacité de leurs programmes et à prendre leurs décisions politiques en connaissance de cause. Il surveille les progrès réalisés sur la voie de l'Éducation pour tous et des Objectifs du Millénaire pour le développement liés à l'éducation par le biais de l'enquête annuelle sur l'éducation de l'ISU, qui couvre tous les niveaux d'éducation ainsi qu'un certain nombre de questions telles que l'égalité des sexes, les enseignants et le financement.

Mise à jour trois fois par an, la base de données de l'ISU sur l'éducation est la plus complète au monde. Elle couvre des taux de scolarisation dans le primaire aux taux d'obtention des diplômes, et ses données sont utilisées par des organisations internationales, intergouvernementales, non gouvernementales et régionales, ainsi que par des instituts de recherche, universités et autres organismes concernés. L'ISU est la principale source d'informations du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT* de l'UNESCO, des *Indicateurs du développement mondial* de la Banque mondiale et du *Rapport sur le développement humain* du PNUD.

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) encourage les politiques et les pratiques d'apprentissage tout au long de la vie en mettant notamment l'accent sur l'éducation des adultes et la formation continue, l'alphabetisation et l'éducation non formelle, ainsi que sur les nouvelles possibilités

d'apprentissage offertes aux groupes marginalisés. L'UIL répond aux préoccupations de l'ensemble des États membres et des régions en apportant un soutien technique destiné à améliorer l'apprentissage tout au long de la vie par le biais de la sensibilisation, de la mise en réseau, de la recherche et du renforcement des capacités. Ses activités visent à atteindre les objectifs de l'EPT et les OMD, conformément, notamment, aux objectifs fixés par la série de Conférences internationales sur l'éducation des adultes (CONFINTEA), la Décennie des Nations Unies pour l'alphabetisation (DNUA) et l'Initiative de l'UNESCO pour l'alphabetisation : savoir pour pouvoir (LIFE).

L'Institut international de planification de l'éducation

L'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIEPE) est un centre de formation et de recherche spécialisé en planification et gestion de l'éducation. L'IIEPE forme les États membres de l'UNESCO et leur apporte un soutien technique afin de les aider à renforcer leurs capacités individuelles et institutionnelles. Le soutien technique de l'IIEPE apporte un appui direct aux ministères de l'Éducation afin qu'ils puissent planifier et gérer plus efficacement leurs systèmes éducatifs et développer des politiques et des programmes d'éducation plus inclusifs, notamment du point de vue de l'égalité entre les sexes. L'Institut crée des ensembles de connaissances sur les politiques et les techniques de planification de l'éducation. Il diffuse et partage des informations sur la planification, les pratiques et la gestion en matière d'éducation, afin de permettre à tous les partenaires de l'éducation d'acquérir les connaissances dont ils ont besoin.

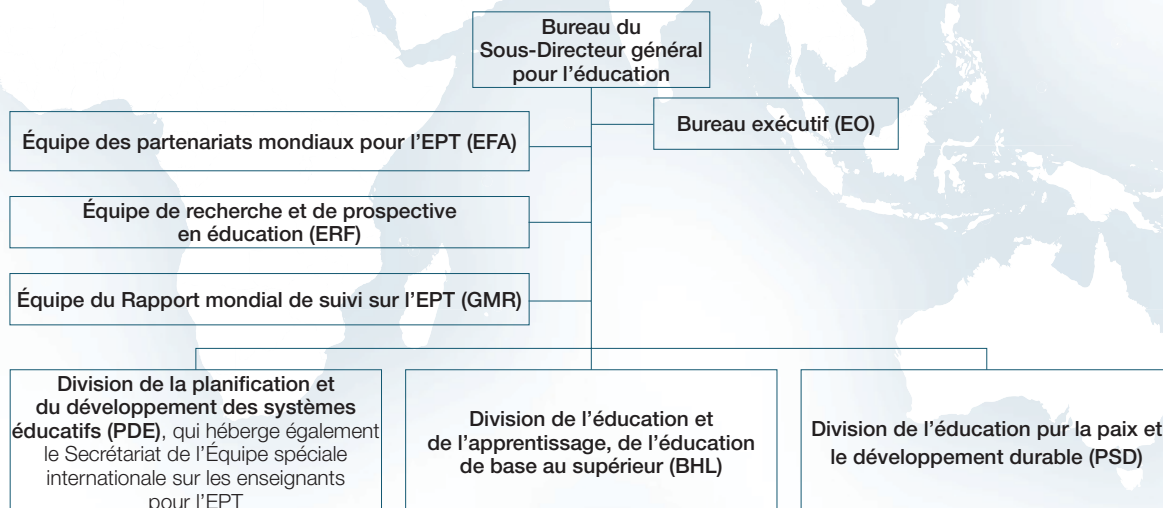
L'UNESCO dans le monde

La structure du Secteur de l'éducation

Un réseau mondial

Le Secteur de l'éducation est dirigé par le Sous-Directeur général pour l'éducation. Il se compose de Divisions et d'Équipes au Siège de l'UNESCO à Paris, de sept Instituts et Centres spécialisés en éducation, de quatre Bureaux régionaux pour l'éducation, ainsi que du personnel travaillant dans les bureaux hors Siège de l'Organisation. Il compte également sept Centres spécialisés en éducation établis et financés par les Etats membres sous les auspices de l'UNESCO.

Siège



Bureaux régionaux pour l'éducation

Afrique : Dakar, Sénégal

Amérique latine et Caraïbes : Santiago du Chili, Chili

Asie et Pacifique : Bangkok, Thaïlande

États arabes : Beyrouth, Liban

Bureaux hors Siège par région (novembre 2011)

*Afrique**

Abuja, Nigéria
Accra, Ghana
Addis-Abeba, Éthiopie
Bamako, Mali
Brazzaville, République du Congo
Bujumbura, Burundi
Dar es-Salaam, République-Unie de Tanzanie
Harare, Zimbabwe
Kinshasa, République démocratique du Congo
Libreville, Gabon
Maputo, Mozambique
Nairobi, Kenya
Windhoek, Namibie
Yaoundé, Cameroun

Amérique latine et Caraïbes

Brasília, Brésil
Guatemala, Guatemala
Kingston, Jamaïque
La Havane, Cuba
Lima, Pérou
Mexico, Mexique
Montevideo, Uruguay
Port-au-Prince, Haïti
Quito, Équateur
San José, Costa Rica

Asie et Pacifique

Almaty, Kazakhstan

Apia, Samoa
Beijing, Chine
Dhaka, Bangladesh
Djakarta, Indonésie
Hanoï, Viet Nam
Islamabad, Pakistan
Kaboul, Afghanistan
Katmandou, Népal
New Delhi, Inde
Phnom Penh, Cambodge
Tachkent, Ouzbékistan
Téhéran, Iran

États arabes

Amman, Jordanie
Doha, Qatar
Iraq (établi à Amman), Jordanie)
Khartoum, Soudan
Le Caire, Égypte
Rabat, Maroc
Ramallah, Territoires palestiniens

Europe et Amérique du Nord

Moscou, Fédération de Russie
Venise, Italie

Deux bureaux de liaison

Genève, Suisse
New York, États-Unis d'Amérique

Instituts de l'UNESCO spécialisés en éducation (Catégorie I)

Le Bureau international d'éducation (BIE), Genève, Suisse, œuvre au renforcement de l'élaboration des curricula et des contenus éducatifs.

L'Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ), Paris, France et Buenos Aires, Argentine, aide les pays à concevoir, planifier et gérer leurs systèmes éducatifs.

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), Hambourg, Allemagne, promeut les politiques et les pratiques de l'apprentissage tout au long de la vie, notamment l'éducation des adultes, l'alphabétisation et l'éducation non formelle.

L'Institut pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE), Moscou, Fédération de Russie, aide les pays à utiliser les technologies de l'information et de la communication dans l'éducation.

L'Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA), Addis-Abeba, Éthiopie, contribue au renforcement des institutions éducatives africaines, et notamment des enseignants.

L'Institut international pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC), Caracas, Venezuela, promeut le développement de l'enseignement supérieur dans la région.

* Une nouvelle structure hors Siège sera opérationnelle dans la région Afrique au cours du biennium 2012-2013.

Centre de l'UNESCO spécialisé en éducation

Le Centre international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (UNEVOC), Bonn, Allemagne,

œuvre à l'amélioration des compétences nécessaires pour le monde du travail.

Centres financés par les États membres sous les auspices de l'UNESCO (Catégorie II)

Le Centre international de formation et de recherche pour l'enseignement rural (INRULED), Boading, Chine.

Le Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (APCEIU), Séoul, République de Corée.

Le Centre pour le conseil, l'orientation et l'épanouissement des jeunes en Afrique (GCY), Lilongwe, Malawi.

Le Centre régional pour la planification de l'éducation (RCEP), Sharjah, Émirats Arabes Unis.

Le Centre international pour l'éducation des filles et des femmes en Afrique (CIEFFA), Ouagadougou, Burkina Faso.

Le Centre d'Asie du Sud-Est pour l'apprentissage tout au long de la vie en vue du développement durable (SEA-CLLSD), Manille, Philippines.

Le Centre régional pour l'éducation et la protection de la petite enfance dans les États arabes, Damas, République arabe de Syrie.

Plus d'informations sur l'action de l'UNESCO en éducation

Contactez-nous



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur de l'éducation
UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 PARIS 07 SP
France
<http://www.unesco.org/education/>
edknowledge@unesco.org

Suivez-nous sur



<http://www.youtube.com/user/unesco>



<http://twitter.com/UNESCOnow>



<http://www.facebook.com/pages/United-Nations-Educational-Scientific-and-Cultural-Organization-UNESCO/51626468389>

Abonnez-vous à EduInfo, la Lettre d'information du Secteur de l'éducation



Education Sector Newsletter

<http://www.unesco.org/new/fr/education/resources/online-materials/newsletters/eduinfo/>

Consultez les publications et documents sur l'éducation

UNESDOC

La plupart sont en téléchargement gratuit.

► <http://www.unesco.org/new/fr/education/resources/online-materials/publications/>

Statistiques sur l'éducation



L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) couvre tous les niveaux d'éducation et des thèmes majeurs tels que l'égalité entre les sexes, les enseignants ou le financement :

- ▶ <http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/default.aspx> pour une sélection de rapports et de données de l'ISU



Progrès vers l'EPT. Le *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous* est la publication internationale de référence sur les progrès réalisés vers l'EPT :

- ▶ <http://www.unesco.org/en/education/efareport>

Commandez nos publications

Commandez nos publications sur notre librairie en ligne. Publiées ou co-publiées par l'UNESCO, ces publications en anglais, français, espagnol, chinois, arabe et russe revêtent la forme de livres, de périodiques, de cartes scientifiques pour les professionnels ou de matériels multimédia (DVD, CD-Rom, vidéos VHS) :

- ▶ <http://publishing.unesco.org/default.aspx>

Postulez à des vacances de poste

Des services temporaires (engagements de durée limitée et contrats de consultant) permettent au Secteur de gérer une surcharge de travail à court terme ou d'avoir recours à une expertise extérieure en cas de besoin.

Consultez ces offres sur le site

- ▶ <http://www.unesco.org/new/fr/education/about-us/how-we-work/job-vacancies/>

La mission de l'UNESCO est de construire la paix, d'éradiquer la pauvreté et de promouvoir le développement durable et le dialogue interculturel à travers l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information.

L'éducation dote chaque individu des savoirs et des compétences qui lui permettront de prendre son destin en main pour un avenir meilleur. L'UNESCO a pour objectif de faire du droit à une éducation de qualité une réalité pour chaque enfant, jeune et adulte.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur de
l'éducation